

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**SÉANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ
SUR LA SITUATION AU SOUDAN DU SUD ET LA MISE EN
ŒUVRE DU MANDAT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES
AU SOUDAN DU SUD (MINUSS)**

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

**DÉCLARATION DE
S.E.M. LÉON KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

New York, le 18 septembre 2019

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite Monsieur David SHEARER, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), pour son exposé circonstancié et instructif.

Monsieur le Président,

L'espoir suscité par la signature de l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit au Soudan du Sud semble s'estomper avec les incertitudes liées au processus de paix.

En effet, cet Accord avait favorisé la baisse sensible de la violence politique, le retour des personnes déplacées et l'amélioration des conditions d'accès à l'aide humanitaire.

Mais force est de constater que l'enlisement du processus politique, la persistance des violences communautaires et la situation humanitaire toujours alarmante observés mettent à mal la dynamique positive enclenchée par cet Accord.

Il importe d'engager des actions urgentes et concertées afin de sortir le pays de cette crise qui perdure, avec de graves conséquences sur les populations civiles qui n'aspirent qu'à la paix, à la stabilité et au développement.

Monsieur le Président,

Mon pays est d'avis que les efforts de la Communauté internationale devraient se concentrer, principalement sur les plans politique, humanitaire et sécuritaire.

Sur le plan politique, la relance du processus de paix demeure le défi principal à relever. A cet égard, ma délégation salue la première rencontre en deux ans à Juba, les 9 et 10 septembre 2019 entre le Président Salva KIIR et le Vice-Président Riek MACHAR, sous l'égide de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD).

La Côte d'Ivoire félicite, à cet égard, la médiation éthiopienne pour ses efforts qui ont abouti à la tenue de cette réunion dont mon pays souhaite qu'elle serve de coup d'accélérateur au règlement des dossiers en suspens tels que la formation d'un Gouvernement d'union nationale, le cantonnement des combattants et leur réintégration dans l'armée.

De même une attention particulière devrait être accordée à la question du statut du Vice-président Riek MACHAR.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire estime que l'Accord revitalisé de septembre 2018 reste, pour l'heure, le seul cadre indiqué pour parvenir à une solution politique durable. C'est pourquoi, elle encourage toutes les parties prenantes à s'engager véritablement dans le processus pour donner des chances à la paix.

Dans ce contexte, il est indéniable que l'appui de la Communauté internationale s'impose comme une impérieuse nécessité, en termes de renforcement des capacités et d'appui pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé qui souffre d'un déficit de ressources.

Cet appui viendrait ainsi soutenir tous les efforts des Autorités et des populations sud-soudanaises dans ce processus de paix et de réconciliation.

Monsieur le Président,

Sur le plan humanitaire, la détérioration des conditions de vie des personnes déplacées, la persistance des violences sexuelles et sexistes et l'impunité liée à ces crimes, demeurent des sujets de préoccupation pour ma délégation. A cela s'ajoute le manque de progrès dans la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle.

Au cœur de ces défis se trouve malheureusement la question principale de la protection des civils. A ce sujet, mon pays apporte son plein appui aux recommandations issues du rapport du Secrétaire général présenté ce jour, notamment en ce qui concerne les obligations qui incombent aux Autorités sud-soudanaises, les responsabilités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et celles des différents partenaires, pour une meilleure protection des civils.

La protection des civils devra également passer par le renforcement de l'État de droit, le respect des droits de l'homme ainsi que la mise en œuvre du principe de la reddition de comptes pour les crimes commis.

Mon pays exhorte par conséquent les Autorités sud-soudanaises à créer les conditions propices au retour volontaire, en dignité, en sécurité, des personnes déplacées et réfugiées.

En outre, il s'inquiète de la persistance des violences communautaires et appelle les Autorités sud-soudanaises à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité physique des personnes déplacées et réfugiées.

Par ailleurs, ma délégation se félicite des mesures conjointes prises par les signataires de l'Accord revitalisé pour la création du Comité de Coordination Humanitaire (HCU), sous l'égide du Comité national de pré-transition. Ce Comité reste un précieux dispositif pour garantir un meilleur accès aux populations en attente de l'aide humanitaire et de protection des droits des personnes vulnérables.

De même, la Côte d'Ivoire salue la ratification, par le Gouvernement sud-soudanais, de la Convention de Kampala sur l'assistance et la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Monsieur le Président,

Mon pays se félicite du travail remarquable accompli par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, en matière d'assistance, de renforcement de ses capacités d'alerte précoce et de protection des civils.

Il assure le Représentant spécial de son plein soutien et l'exhorte à s'engager davantage, en coordination avec les agences humanitaires et les partenaires au développement, pour une synergie d'actions, en vue de la consolidation de la paix, du règlement des conflits, de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'Etat de droit.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère son appel aux parties sud-soudanaises à s'investir davantage dans ce processus, avec le soutien de communauté internationale.

Je vous remercie.